

# CHARTRE DU PARCOURS PATIENT HOSPITALISE EN MEDECINE

L'unité de court séjour polyvalent à orientation gériatrique prend en charge en hospitalisation complète des patients généralement âgés. Pour la plupart, ils présentent plusieurs pathologies chroniques invalidantes à l'origine d'une dépendance physique et/ou psychique ou d'un risque de dépendance majeure.

Les patients sont hospitalisés en raison de l'aggravation d'une de ces pathologies ou de la survenue d'une affection aiguë intercurrente.

## MISSIONS

- Soigner des patients présentant une pathologie médicale aiguë et nécessitant une hospitalisation de courte durée.
- Assurer la prise en charge des patients gériatriques en admission directe non programmée.
- Procéder à une évaluation globale et individualisée du patient gériatrique, à la fois médicale, psychologique et sociale.
- Etablir les diagnostics et pratiquer les soins non réalisables en ambulatoire.
- Traiter les pathologies dominantes et les pathologies associées déséquilibrées.
- Envisager avec le patient et son entourage les conditions de vie ultérieures et contribuer à leur organisation.
- Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques.

→ Ces missions sont assurées par l'équipe pluridisciplinaire.

→ L'assistante sociale, la diététicienne, l'ergothérapeute, le kinésithérapeute, la psychologue et la psychomotricienne interviennent à la demande du médecin.

**→ L'hospitalisation dans le service de médecine doit toujours répondre à un problème médical aigu et en aucun cas ne doit être un hébergement pour maintien à domicile difficile ou en attente d'une place en institution.**

## L'équipe pluridisciplinaire

- Médecins gériatres
- Aides-soignantes
- Assistance sociale
- Cadre de Santé
- Diététicienne
- Ergothérapeute
- Infirmières
- Kinésithérapeute
- Psychologue
- Psychomotricienne
- Secrétaire médicale

## Mutualisation des compétences

intra-hospitalière pour répondre à des besoins spécifiques. Des référents formés peuvent intervenir sur demande.

- DU Cardio gériatrie
- DU Douleur
- DU de l'Éthique
- DU Hygiène
- DU Infectiologie
- DU Plaies et cicatrisation
- DU Psychiatrie du sujet âgé
- DU Psychogériatrie
- DU Soins Palliatifs
- Diplôme Thérapeute familial

## VISITES

**→ Les visites sont autorisées de 11h30 à 20h pour le bon déroulement du service.**

## CONTACTS

→ Possibilité de prendre rendez-vous avec le médecin.

→ L'infirmière est joignable 24h / 24.

### **Réunion de service**

La réunion de synthèse pluridisciplinaire a lieu une fois par semaine pour coordonner l'ensemble des professionnels et réajuster le projet du séjour en Médecine si nécessaire.

### **Provenance des patients**

- Directement du domicile, généralement à la demande du médecin traitant.
- Services d'urgences, CH Mont de Marsan, CH Dax, CH Orthez ...
- Transfert d'autres services du CH de Saint Sever.
- Secteur géographique de proximité.

### **Sortie des patients**

- Une attention particulière est portée à la préparation des sorties.
- Anticipation et préparation des sorties par l'assistante sociale avec mise en place des aides (SSIAD, IDE libérales, HAD, portage de repas, aide ménagère, auxiliaire de vie, ...).
- Transfert dans le service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) si l'état clinique est stabilisé avec nécessité d'une convalescence ou d'une rééducation avant le retour à domicile.
- Transfert vers un autre service interne (EHPAD, USLD).
  - Transfert vers un autre un autre établissement pour prise en charge spécialisée (chirurgie, neurologie, cardiologie, psychiatrie, ...).
- Le patient sort généralement avec son courrier d'hospitalisation, ses ordonnances et ses examens complémentaires.

### **Réponse à l'urgence**

- Un médecin gériatre est présent en continu du lundi au samedi matin.
- Un médecin est d'astreinte les nuits et les week-ends, 7 jours/7 pour l'établissement.

**L'équipe pluridisciplinaire du service de MEDECINE**